



Solde débiteur facturé à l'ayant droit par un EHPAD un an et demi après le décès

Par **pedro1953**, le **07/12/2020** à **10:51**

Ma mère qui résidait en EHPAD (LE CHATEAU DE L'AUMONE à AUBAGNE) depuis le 11/08/2014

est décédée en ces lieux le 21 JUILLET 2019. A la suite j'ai accompli en tant que fils unique toute

les formalités légales. Sans nouvelle de cet Etablissement depuis, j'ai reçu le 23 novembre 2020, un appel téléphonique sur mon portable de la part de la standardiste-secretaire de cet EHPAD. laquelle me reclamant des précisions sur mon adresse. Or je n'ai pas déménagé.

A la suite j'ai reçu par courrier ordinaire en date du 24/11/2020 une lettre en date du 13 novembre 2020, m'adressant un extrait de compte concernant ma mère, m'indiquant que celui ci présentait un solde débiteur de 1618,92 EUROS dans l'attente de mon règlement !